

# PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE DU CHRIST-ROI

## **Son ancrage**

Le projet éducatif et pédagogique du Collège du Christ-Roi s'inscrit globalement dans l'optique des objectifs généraux fixés par la Communauté française (décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement et organisant les structures propres à les atteindre), et plus spécifiquement dans la ligne déterminée par le réseau catholique (Mission de l'école chrétienne du 20 mai 1995 et Projet pédagogique de la FeSec de décembre 1997).

### 1. LE DÉCRET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DU 24 JUILLET 1997 DÉFINIT À L'ARTICLE 6 LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

### 2. LE DOCUMENT "MISSION DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE" DÉCRIT LES SPÉCIFICITÉS DE NOTRE RÉSEAU.

- L'école chrétienne est au service de l'homme et éduque en enseignant; ce service, elle le rend à la lumière de l'Évangile : elle évangélise en éduquant ; elle humanise en ouvrant à Dieu et au Christ.
- L'école chrétienne a pour mission d'annoncer la Bonne Nouvelle du Christ. Elle s'adresse à chacun au stade où il en est dans sa recherche de sens et en respectant la liberté, sans laquelle il n'y a pas de foi véritable.
- L'école chrétienne promeut dans sa démarche éducative des valeurs

évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité, notamment : le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité; elle se veut particulièrement attentive aux plus démunis.

- L'école chrétienne développe ses spécificités d'abord dans l'acte même d'enseigner, mais aussi à travers le cours de religion, dans des lieux et temps de ressourcement, de prière véritable, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage où peut s'apprendre, avec les mots et les gestes, le sens de la foi.

### 3. LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE ARTICULE LES DEUX DOCUMENTS ÉVOQUÉS PLUS HAUT AFIN QUE

- l'école soit un lieu de savoir, d'héritage, de sens et d'intégration citoyenne ;
- l'élève s'exprime, questionne, acquière l'autonomie, soit reconnu dans sa différence et assisté dans son projet de réussite ;
- l'école développe une société solidaire qui valorise chaque citoyen ;
- les enseignants soient reconnus comme acteurs essentiels du futur.

Chacun s'investit dans cette mission selon ses compétences. Les parents, comme premiers éducateurs de leurs enfants, ont un rôle important à jouer pour permettre à l'école de poursuivre son projet.

## **Sa spécificité**

### EN GUISE D'INTRODUCTION

La "scholè" des Grecs n'était pas uniquement l'éducation des jeunes, mais la liberté pour l'individu de "s'auto-éduquer".

L'idéal de LIBERTÉ sous-tend notre projet : notre projet n'enferme pas mais génère la liberté de créer,

d'innover, d'avancer. Il privilégie un chemin dans un monde pluriel, sans rejeter les autres voies.

La noblesse de notre projet réside dans son caractère de SERVICE.

*"On n'enseigne pas seulement ce que l'on sait mais aussi et surtout ce que l'on est."*

Partant de là, l'importance du développement des connaissances rend obligatoire l'attitude permanente d'HUMILITÉ.

#### 1. LE COLLÈGE DU CHRIST-ROI OFFRE UN SERVICE

- Le service consiste à travailler chaque jour à ce que les jeunes fassent de L'APPRENTISSAGE une véritable HABITUDE DE VIE.
- Ce service ne s'inscrit pas dans la lignée du caractère implacable du "tout à l'économique" ou de l'étourdissante mobilité appelée "volatilité" : il exige au contraire la CONSTANCE de l'EFFORT et la FIDÉLITÉ à l'objectif choisi. APPRENDRE s'inscrit dans la durée et comprend l'erreur comme une des sources du progrès.
- La priorité de ce service n'éluide pas l'éducation à toutes les autres attitudes et valeurs qui permettront autant au jeune de réussir DANS la vie que de réussir SA vie.

#### 2. APPRENDRE AU COLLÈGE DU CHRIST-ROI, C'EST :

- APPRENDRE À SE CONNAÎTRE
  - dans ses rythmes biologiques ;
  - dans ses fragilités et les moyens d'y faire face ;
  - dans l'entretien de son corps et de son esprit par un régime de vie sain, sportif et équilibré, et cela, à travers la connaissance et le respect des rythmes et de la fragilité des autres, afin de devenir "responsable de soi-même". C'est la condition indispensable pour apprendre à SE DÉPASSER.
- se forger UN PROJET PERSONNEL, un idéal de vie
  - qui confère la confiance en soi, la curiosité constante, la soif de liberté, la volonté de rendre les autres heureux et ainsi de le devenir soi-même ;
  - qui vise à acquérir une formation générale permettant d'apprendre

ultérieurement un métier, facteur d'intégration sociale et support nécessaire à la construction d'une cellule familiale. Le Collège, en tant qu'établissement d'enseignement général vise particulièrement à permettre aux jeunes d'accéder aux études supérieures.

- apprendre à APPRÉCIER ce que l'on fait ; à savoir DÉSIRER, ASPIRER À ... Sans motivation, l'élève absorbe des connaissances sans rien en retirer ni en retenir.
- accepter des RÈGLES et des ATTITUDES de vie en SOCIÉTÉ, comme :
  - le RESPECT de soi, de l'autre et de ses droits ;
  - la SOLIDARITÉ, l'entraide et la coopération, l'accueil et la collaboration ;
  - le REFUS systématique de la violence, qu'elle soit physique ou morale ;
  - le REJET de tout ce qui asservit : idéologie, alcool, tabac, drogues et autres assuétudes ;
  - la recherche de son BONHEUR et de celui de l'autre ;
  - la PARTICIPATION active à la construction et à la vie du Collège qui n'est la propriété de personne mais de tous : cette participation suppose l'apprentissage de l'attitude de base de notre démocratie qui est la NÉGOCIATION.
- intérioriser les EXPÉRIENCES et les CONNAISSANCES qui relient l'homme à son histoire : c'est l'expérience HUMANISTE. Elle consiste à :
  - connaître comment l'homme a réussi sa vie et dans sa vie : par là on touche à L'UNIVERSEL ; par-là S'OUVRE l'esprit ;
  - rechercher dans les œuvres humaines comment l'homme a atteint le BIEN et le BEAU ;

- rechercher dans la TRADITION CHRÉTIENNE comment l'homme a dépassé sa condition humaine et mortelle.
- rencontrer des MAÎTRES experts et rigoureux, patients et assidus qui
  - apportent des CONNAISSANCES ;
  - développent des COMPÉTENCES, à savoir la possibilité d'utiliser des connaissances pour faire face à un problème ;
  - enseignent la persévérance et exigent un TRAVAIL MENÉ À TERME ET FINI ;
  - ne laissent pas un élève sur un échec mais lui apprennent à intégrer cette expérience comme élément de progrès encouragent les élèves et reconnaissent leurs efforts ;
  - soutiennent de façon privilégiée ceux qui en ont le plus besoin ;
  - se forment constamment afin de proposer toutes les MÉTHODES utiles pour que l'apprentissage soit une habitude ;
  - insistent sur la RIGUEUR MÉTHODOLOGIQUE afin que les jeunes soient préparés à gérer la complexité toujours plus grande de notre monde.
- APPRENDRE à APPRENDRE de façon AUTONOME
  - par l'éveil constant aux questions importantes du monde, de l'homme, de l'existence ;
  - par l'apprentissage à la recherche des réponses aux questions ;
  - par l'analyse critique des données recueillies et la recherche des liens logiques ;
  - par l'expression objective des idées, des solutions et autres réponses.
- maîtriser les outils de COMMUNICATION comme :
  - sa langue maternelle ;
  - les langues étrangères ;
  - les technologies de l'information.
- apprécier ce qui est BEAU
- CROIRE que toute cette recherche a pour but d'élever l'homme et de le rapprocher de son CRÉATEUR. Le Collège éclaire son action

éducative et pédagogique par le message évangélique et le propose librement.

### ***En guise de conclusion***

Le Collège du Christ-Roi a choisi ce projet car en matière de formation des jeunes, le monde adulte n'est jamais assez AMBITIEUX.

- Nous ne pourrions le réaliser que si les parents y adhèrent et collaborent à sa réalisation dans leur vie quotidienne. Les jeunes doivent percevoir les rapports entre les options éducatives familiales et les choix éducatifs du Collège.
- Nous réclamerons de façon incessante le temps et les moyens avant tout humains pour y parvenir.
- Nous rejetons le slogan d'une école "de la réussite" pour lui préférer celui d'une école "pour la réussite". Savoir COMMENT on réussit passe, le cas échéant, par l'échec, par l'assimilation des manières de le dépasser, par le plaisir d'un travail bien fait, fruit d'un labeur acharné, car il faut que l'école donne au jeune l'envie de quitter l'école armé pour affronter une vie qui sera sans nul doute difficile. Il aura appris que le bonheur est le fruit de l'effort.
- Nous garderons dans nos pratiques la croyance que l'édification du Royaume de Dieu passe surtout par l'éducation des jeunes et que, comme le Christ l'a affirmé : "Celui qui accueille un enfant en mon nom, c'est MOI qu'il accueille